

## Burundi : un collectif contre la vie chère appelle à boycotter la bière

@rib News, 20/08/2012 â€“ Source AFP Un collectif contre la vie chère au Burundi a appelé à deux jours de boycott de la bière, pour protester contre une augmentation de taxes sur cette boisson ultra-prisée des Burundais. Le collectif appelle à boycotter la bière mais aussi toutes les autres boissons produites par la Brasserie et limonaderie du Burundi (Brarudi) lundi et mardi. Brarudi, filiale du néerlandais Heineken, est en situation de quasi-monopole au Burundi. Elle est de loin la plus grande industrie du pays, dont elle assure 20% des recettes intérieures annuelles, selon l'Observatoire pour lutte contre la corruption et les malversations économiques (Olucome).

« Nous demandons (...) à l'ensemble de la population de faire plus qu'un boycott, mais de faire le sacrifice de ne pas consommer les produits », a lancé Noël Nkurunziza, président de l'Association burundaise des consommateurs, au nom du Collectif contre la vie chère, qui regroupe quelque 470 organisations de la société civile et les deux principales centrales syndicales du pays. « C'est un clin d'oeil que nous faisons au gouvernement pour qu'il revienne sur sa décision d'augmenter les taxes sur les produits Brarudi, ce qui a entraîné une forte hausse du prix de ces produits fin juillet », a-t-il expliqué. Considérée comme un « ciment social », la bière ponctue tous les grands événements Burundi. Fin juillet, la Brarudi a augmenté le prix de ses bières et boissons gazeuses de 10 à 15% en expliquant qu'elle ne faisait que répercuter une augmentation des taxes perçues par les pouvoirs publics sur ces produits. Contacté, le porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba, n'a pas voulu s'exprimer lundi, mais un haut responsable gouvernemental a accusé la société civile de « chercher cette fois à saboter l'économie nationale en s'en prenant à Brarudi, qui est notre principale source de recettes ». Officiellement, le gouvernement burundais a décidé d'augmenter les taxes sur ces boissons pour compenser un manque à gagner de 11 milliards de francs burundais (environ 6 millions d'euros) depuis l'abolition, fin mai, de taxes sur une dizaine de denrées de base.